

LES PLAGES HORAIRES

MATERNELLES (Hors mercredi)

7h15 - 8h20 Accueil du matin
8h20 - 11h45 Temps scolaire
11h45 - 13h35 Pause méridienne
13h35 - 16h30 Temps scolaire
16h30 - 18h30 Accueil du soir

LES PLAGES HORAIRES ÉLÉMENTAIRES (Hors mercredi)

7h15 - 8h20 Accueil dumatin
8h20 - 12h00 Temps scolaire
12h00 - 13h50 Pause méridienne
13h50 - 16h30 Temps scolaire
16h30 - 18h30 Accueil du soir

LES PLAGES HORAIRES DU MERCREDI

7h15 - 8h45 Arrivées échelonnées
9h00 - 11h30 Activités
11h45 - 12h00 Départs/arrivées éch.
11h45 - 14h00 Pause méridienne
12h30 - 13h45 Départs échelonnées
13h00 - 13h45 Arrivées échelonnées
14h00 - 16h30 Activités
16h30 - 18h30 Départs échelonnés



Possibilité d'accueil dès
13h20 les enfants ne
mangeant pas au
restaurant scolaire
"accueil midi"

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTIONS

L'inscription est obligatoire via le dossier d'inscription.

Il est disponible : sur le site internet de la commune, sur le portail famille (onglet documents) ou en mairie.

Vous y retrouverez également l'ensemble des pièces justificatives nécessaires.

PORTAIL FAMILLE

Un portail famille est à votre disposition, vos identifiants vous seront transmis dès réception du dossier d'inscription complet.

L'ensemble des réservations s'effectuent sur le portail famille, dans la limite d'un délai maximum de sept jours ouvrables à 00h avant la plage d'accueil souhaitée.

Chaque plage horaire doit faire l'objet d'une réservation

Pour les mercredis, une inscription à la période est encouragée.

UTILE

Service Périscolaire :

☎ 04.73.78.60.12
✉ periscolaire@perignat-les-sarlieve.fr

Mairie de Pérignat-lès-sarliève :

☎ 04.73.79.11.02
✉ mairie@perignat-les-sarlieve.fr
@ www.perignat-les-sarlieve.fr

Portail Famille :

@ <https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-perignat-les-sarlieve>